

EDOUARD PHILIPPE : UNE FUITE EN AVANT CONTRE LES LIBERTÉS

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 8 JANVIER 2019

Le Premier ministre a ouvert, ce lundi 7 janvier une nouvelle surenchère sécuritaire face à des mouvements sociaux qui persistent. En visant les casseurs, les mesures envisagées portent de lourdes menaces sur la liberté de manifester et la liberté d'opinion de toutes et tous.

Le poison de l'état d'urgence poursuit ces effets liberticides et le Premier ministre annonce le retour de la responsabilité collective qu'avait instituée la loi « anticasseurs », de sinistre mémoire. Les mesures adoptées par le Sénat, et qui seraient portées et aggravées par le gouvernement, s'en inspirent grandement. Plus de pouvoir administratif, moins de justice, moins de libertés.

La Ligue des droits l'Homme (LDH) s'inquiète vivement de ce qui serait ainsi envisagé, avec notamment de nouveaux pouvoirs aux préfets qui pourraient décider qui peut, ou pas, manifester, et de faire d'un manifestant un délinquant, dès lors qu'un rassemblement auquel il participe par conviction politique ne serait pas déclaré.

Au lieu de réponses sociales et politiques de nature à apaiser les tensions, le choix de l'autoritarisme est dangereux pour notre démocratie et nos libertés, qui ont au contraire besoin de force et vigueur.

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898

